



SANTE MENTALE EUROPE



Ce Bulletin est publié avec le soutien de PROGRESS, le programme communautaire pour l'emploi et la solidarité sociale (2007-2013). Les informations contenues dans cette publication ne reflètent pas nécessairement la position ou l'opinion de la Communauté européenne. La Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations contenues dans ce bulletin. Santé Mentale Europe est le bureau de liaison pour la promotion de la santé mentale.

SANTE MENTALE EUROPE

Boulevard Clovis 7, B-1000 Bruxelles

Tél + 32.2.280.04.68

Fax + 32.2.280.16.04

E-mail: info@mhe-sme.org

Site web: <http://www.mhe-sme.org>

BULLETIN N°5/2008

MAI 2008

TABLE DES MATIERES

I. NOUVELLES DE SANTE MENTALE EUROPE	2
RAPPEL: Conférence de SME «La diversité dans la santé mentale et le bien-être. Une opportunité pour le dialogue interculturel», 7-9 août 2008, Aalborg (Danemark)	2
Séminaire de construction des capacités pour les membres de SME	2
Assemblée générale 2008 de SME	2
SME participe à la consultation de la Commission européenne sur la révision du budget de l'UE	2
Réunion d'information de SME pour les directeurs des organisations en santé mentale membres de SME, Bruxelles, 28-29 avril 2008	3
SME collabore à un nouveau projet européen: DETERMINE	4
SME accueille une nouvelle stagiaire	4
Représentation de SME à différentes réunions	4
II. SANTE MENTALE ET DIVERSITE ETHNIQUE	5
Traite des êtres humains – l'esclavage du monde moderne	5
III. NOUVELLES DE NOS MEMBRES	7
SLOVENIE – 10 ^{ème} festival EURO-PSY Rehabilitation, «La ronde des cultures», 23 au 25 septembre 2008, Ankaran (Slovénie)	7
SLOVENIE – L'association Ozara collabore à une recherche sur les environnements positifs pour la santé mentale	7
IV. NOUVELLES D'AUTRES ONG EUROPEENNES	7
ACN – Active Citizenship Network	7
2 ^{ème} Journée européenne des droits des patients, 18 avril 2008, Gorizia (Italie)	7
EAPN – Réseau européen des associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale	7
Edition spéciale sur la campagne d'EAPN pour un revenu minimum adéquat	7
L'EAPN propose une stratégie pour renforcer la MOC	7
ECCL – Coalition européenne pour la vie dans la communauté	8
«Vivre de façon autonome et être inclu: Comprendre la convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées», séminaire 2008 de l'ECCL, 12-13 septembre 2008, Oslo (Norvège)	8
Manuel de plaidoyer: Mettre en place une stratégie pour la vie dans la communauté	8
EPF – Forum européen des patients	8
Conférence de printemps de l'EPF sur la connaissance de la santé, 8-9 avril 2008: conclusions et recommandations	8
Les nouvelles coordonnées téléphoniques de l'EPF	8
FEANTSA – Fédération européenne des associations nationales travaillant avec les sans-abri	9
Guide de la FEANTSA pour l'élaboration d'une stratégie intégrée de lutte contre l'exclusion liée au logement	9
Inclusion Europe	9
Inclusion Europe prend fait et cause pour le soutien à la prise de décision	9
Conférence finale de l'étude européenne «Les risques spécifiques de la discrimination envers les personnes en situation de grande dépendance», 4-5 juin 2008, Bruxelles	9
MDRI – Mental Disability Rights International	9
Victoire de K-MDRI et MDRI dans la conception d'une nouvelle constitution du Kosovo protégeant les droits des personnes handicapées	9
V. UNION EUROPEENNE	10
Le CESE vous invite à la célébration de son 50 ^{ème} anniversaire!	10
Nouveau statut pour le médiateur européen	10
VI. COMMISSION EUROPEENNE	10
La Commission souhaite encourager la participation de la société civile au processus d'élargissement de l'UE	10
DG Emploi et Affaires sociales – DG EMPL	11
Forum sur l'agenda social de l'UE	11
Nouvel appel à propositions: Promotion de la Qualité dans le domaine des Services Sociaux d'Intérêt Général – Date limite: 18 juillet 2008	11
Pauvreté et bien-être des enfants dans l'Union européenne. Situation actuelle et futures perspectives	11
Rapport de la Commission sur la qualité et la quantité des services de soins de longue durée	12
Trois nouveaux films sur les problèmes sociaux de l'Europe	12
DG Santé et protection des consommateurs – DG SANCO	13
Actes de l'Atelier sur les enfants, Luxembourg, 20-21 novembre 2007	13
Projet de l'IMHPA sur des ressources de formation en ligne	13
Rapport final du projet de l'UE «Comblant le fossé: Stratégies d'action pour traiter des inégalités en matière de santé en Europe»	13
VII. PARLEMENT EUROPEEN	13
Nouvelle déclaration écrite sur la discrimination et l'institutionnalisation des enfants handicapés dans l'UE	13
Audience publique sur le thème «La future directive sur la non discrimination: Quelles sont les spécificités de la discrimination basée sur le handicap?», 14 mai 2008, Parlement européen, Bruxelles	14
3 ^{ème} réunion du groupe d'intérêt spécialisé du PE sur les soignants, 15 avril 2008, Bruxelles	14
Le Parlement européen discute de l'avenir d'une nouvelle directive antidiscrimination	15
VIII. CONSEIL DE L'EUROPE	15
Session de printemps 2008 des OING du Conseil de l'Europe, Strasbourg (France), 14-17 avril 2008	15
IX. ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE	16
De nouvelles ressources pour lutter contre la stigmatisation	16
X. NATIONS UNIES	16
Le Conseil des Nations Unies pour les droits de l'homme adopte une résolution sur les droits fondamentaux des personnes handicapées	16
XI. DIVERS	17
ROYAUME-UNI – Etes-vous proche du point d'ébullition?, une campagne de la Fondation pour la santé mentale sur la colère et la santé mentale	17
ROYAUME UNI – La santé mentale lors d'urgences complexes: un nouveau cours de six jours à Londres, à l'école d'hygiène et de médecine tropicale	17
L'Institut pour la vie autonome lance une nouvelle version de son service d'échange de maisons accessibles aux personnes handicapées	17
XII. PUBLICATIONS	18
Guide sur les sources de financement pour les ONG	18
Le guide de l'UNCCAS au service du développement de l'action sociale en Europe	18
XIII. EVENEMENTS A VENIR	18

I. NOUVELLES DE SANTE MENTALE EUROPE

RAPPEL: Conférence de SME «La diversité dans la santé mentale et le bien-être. Une opportunité pour le dialogue interculturel», 7-9 août 2008, Aalborg (Danemark)

Pour de plus amples informations: le secrétariat de SME, Email info@mhe-sme.org, Tél +32 2 280 04 68, ou visitez le site web de la conférence, <http://www.mhe-aalborg.dk/>

Séminaire de construction des capacités pour les membres de SME

Un séminaire de construction des capacités pour les membres de SME, y compris pour les personnes ayant (un passif) des problèmes de santé mentale, précèdera la conférence 2008 de SME, le mercredi 6 août 2008 à Aalborg.

Les membres de SME seront informés des politiques et processus communautaires liés à la révision de la stratégie de Lisbonne révisée ainsi que des possibilités d'accéder au devant de la scène, afin de faire en sorte que leurs voix soient entendues et prises en considération lors de la préparation des nouvelles stratégies nationales 2008-2011. Le séminaire de construction des capacités mettra également l'accent sur le renforcement de la capacité des membres de SME à organiser et gérer des groupes cibles avec des personnes ayant (un passif) des problèmes de santé mentale afin de leur donner voix au chapitre et de promouvoir leur participation dans le processus. Cette deuxième partie de la journée se focalisera plus particulièrement sur la formation à l'autonomisation des personnes ayant (un passif) des problèmes de santé mentale.

Le séminaire de construction des capacités sera organisé par le secrétariat de SME en collaboration avec un formateur qualifié (consultant externe) et des experts qui y feront des présentations.

De plus amples informations seront fournies aux membres de SME dans les semaines à venir.

Assemblée générale 2008 de SME

L'assemblée générale 2008 de SME se tiendra à Aalborg, Danemark, le samedi 9 août 2008 dans l'après-midi, après la clôture de la conférence de SME.

L'agenda de l'assemblée générale sera très prochainement envoyé aux membres de SME.

SME participe à la consultation de la Commission européenne sur la révision du budget de l'UE

C'est en avril que SME a répondu à la consultation de la Commission européenne «*Réformer le budget, changer l'Europe*». Cette consultation s'est déroulée dans le cadre de la révision d'ensemble du budget de l'UE que la Commission avait été invitée à entreprendre par l'accord interinstitutionnel de mai 2006. Cette révision budgétaire est une occasion unique d'évaluer en profondeur le budget européen et son financement, sans les contraintes d'une négociation sur le cadre financier. Examiner le budget prendra du temps et il s'agira de voir comment ce dernier peut être conçu pour servir les politiques européennes et relever les enjeux des décennies à venir.

Dans sa contribution, SME a mis en lumière les nombreux changements et situations en Europe qui peuvent toucher de façon négative la santé mentale et le bien-être mental: le stress sur le lieu de travail s'est accru aux cours des dernières années en conséquence de l'insécurité qui entoure les questions liées au salaire minimum et au salaire procurant une vie décente, les heures de travail ont augmenté, le travail est de plus en plus concurrentiel, etc. Les personnes ayant des problèmes de santé mentale connaissent souvent la discrimination et elles ne trouvent pas d'emploi à cause de la stigmatisation encore liée à la maladie mentale. Les jeunes ayant des problèmes de santé mentale, mais aussi les adultes, rencontrent des difficultés dans l'accès à l'éducation et à la formation. Cette situation se présente surtout dans les régions rurales et celles les plus touchées par la pauvreté. Les implications sociales des rôles en mutation de l'homme et de la femme ont aussi des conséquences sur leur santé mentale et leur bien-être. Il faut aussi prendre en compte la chute du taux de natalité et la pauvreté des enfants. La maladie mentale est un facteur mal reconnu, mais déterminant de la pauvreté des enfants. Le nombre croissant de personnes âgées vivant seules fait aussi grimper le taux de dépression et d'autres problèmes de santé mentale. L'institutionnalisation de ces groupes perpétue leur exclusion sociale et représente en soi une violation des droits humains.

SME pense qu'écartier des personnes, leur faire obstacle à l'éducation et à l'emploi, leur refuser le droit de choisir où et comment vivre, uniquement sur la base de l'étiquette de la maladie mentale, est inacceptable. Cet état de fait ne concerne pas seulement une minorité ou des groupes vulnérables, mais bien l'ensemble de la société, les injustices qui y existent et la désintégration sociale qui en découle.

C'est pourquoi SME demande avec insistance à la Commission européenne de restaurer l'égalité sociale et l'égalité des chances dans la vie, à savoir, retrouver des opportunités qui permettent aux personnes d'améliorer leur qualité de vie. Les mesures de la réforme budgétaire de l'UE devraient viser, non pas le profit, mais bien la prospérité de tous. L'unité, la diversité et la cohésion sociale ne peuvent exister que si la vie quotidienne est satisfaisante pour tous et que si les chances de vie sont égales pour tous.

SME pense que l'Europe connaît très bien les enjeux sociaux mentionnés ci-dessus. Mais il convient à présent de mettre à profit les ressources de l'UE, y compris son budget, pour promouvoir des solutions innovantes qui répondent aux enjeux et aux besoins et qui évitent la croissance des inégalités, de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Les politiques et les programmes de l'UE doivent être renforcés pour promouvoir une meilleure qualité de vie pour tous les Européens, à une vaste échelle et à long terme.

Pour de plus amples informations: contactez Sogol Noorani au secrétariat de SME, Tél +32 2 280 04 68, Email sogol.noorani@mhe-sme.org

Réunion d'information de SME pour les directeurs des organisations en santé mentale membres de SME, Bruxelles, 28-29 avril 2008

Les 28-29 avril 2008 SME a organisé une réunion d'information pour les directeurs des organisations en santé mentale qui font partie du réseau de SME. L'objectif de cette rencontre était de fournir aux organisations membres de SME une vue d'ensemble des développements récents intervenus dans la politique sanitaire et sociale européenne, et de débattre de l'établissement de points focaux nationaux de SME.

Après accueil des participants par Malgorzata Kmita, présidente de SME, et Mary Van Dievel, directrice de SME, Trude Eliassen, de l'Unité E2: Protection sociale et inclusion sociale de la Commission européenne, a présenté le Programme PROGRESS pour l'emploi et la solidarité sociale de la Commission européenne. Cette intervention fut suivie d'une présentation générale du programme communautaire de santé publique par Mari Fresu, conseillère politique de SME. Christine Marking, de la société Marking Public Affairs, a ensuite donné une introduction générale sur le lobbying auprès des institutions européennes et a mis en lumière les moyens qui sont à disposition des membres de SME pour faire pression et plaider en faveur de la santé mentale et du bien-être à tous les niveaux politiques.

Le reste de la journée a été consacrée à divers exposés sur des exemples de points focaux nationaux et de réseaux d'autres organisations, tant au niveau européen (présentation par la Fédération européenne des associations travaillant avec les sans-abri – FEANTSA) que national (présentation par Pro Mente Autriche, l'Association espagnole pour la neuropsychiatrie – AEN, et GGZ Pays-Bas). Suite aux discussions qui se sont déroulées après les différentes interventions, SME et ses organisations membres ont décidé de nommer des points focaux nationaux qui auront pour mission d'alimenter un flux d'informations renforcé et intensifié sur les politiques et processus communautaires à l'œuvre dans les principaux domaines d'activité de SME. Un point focal national est un représentant issu de l'une des organisations membres de SME dans un pays donné. Dans le plan de travail de SME pour les années 2008 à 2010, intitulé «*Travailler ensemble dans l'Union européenne – Renforcer la communication, la collaboration et l'engagement dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale des personnes ayant des problèmes de santé mentale*» - qui bénéficie du soutien du Programme PROGRESS pour l'emploi et la solidarité sociale de la Commission européenne -, un nouveau mode d'information et de consultation est envisagé. Il inclut les points focaux nationaux qui sont en relation étroite avec SME d'une part et avec tous les membres de SME dans leurs pays respectifs d'autre part. Ils agiront en tant qu'intermédiaires entre SME et ses organisations membres dans les cas où a) l'information provenant de l'échelon européen doit être transmise au niveau national, régional et local, de même que dans les cas où b) SME a besoin des contributions de ses membres travaillant au niveau local, régional et national afin de les transmettre au niveau européen pour répondre à des consultations sur des questions

spécifiques. Des formations adaptées seront proposées aux points focaux nationaux afin de soutenir leur capacité à agir en tant que tels au nom de SME.

La réunion s'est terminée le jour suivant avec une visite du Parlement européen et une présentation des pouvoirs, de la mise en place, de l'organisation et des processus de décision du Parlement.

Pour de plus amples informations: contactez le secrétariat de SME, Tél +32 2 280 04 68, Email info@mhe-sme.org

SME collabore à un nouveau projet européen: DETERMINE

Le Consortium européen pour l'action sur les déterminants socio-économiques de la santé – DETERMINE (2007-2010) est un projet d'envergure européenne qui vise à stimuler l'action et à sensibiliser aux déterminants socio-économiques des inégalités en matière de santé. Il rassemble un consortium d'environ 50 organismes de santé, instituts de santé publique et de promotion de la santé, gouvernements et diverses organisations issues de 26 pays européens (SME est l'une d'entre elles), avec à sa tête l'Institut national de santé publique de République Tchèque, qui est responsable de ce projet. L'objectif général est de promouvoir une plus grande connaissance de l'équité en matière de santé pour les décideurs politiques et de construire les capacités d'action en la matière.

La deuxième réunion du consortium a eu lieu à Ljubljana (Slovénie) les 7-8 mai 2008 et l'événement de clôture du projet est envisagé pour mars 2010 à Bruxelles.

Au cours de cette réunion les partenaires ont pu renforcer leur liaison avec la Commission sur les déterminants sociaux de la santé de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) et se mettre d'accord sur les tâches à accomplir durant la première année de travail du projet, qui est divisé en groupes de travail dirigé par les partenaires et qui devraient fournir des rapports d'ici l'été prochain.

Pour de plus amples informations: visitez le site web du projet (en anglais),

<http://www.health-inequalities.eu/>

Source: DETERMINE

SME accueille une nouvelle stagiaire

Au début du mois de mai Roselyne Bourgon a rejoint le secrétariat de SME, où elle effectuera un stage jusqu'à la fin du mois de septembre.

Roselyne est française et est diplômée de la faculté de droit de Strasbourg (France), où elle s'est spécialisée dans les questions d'éthique et de droits de l'homme.

Entre autres tâches, elle travaillera avec Fanny Muller à la coordination du comité de SME sur les droits de l'homme.

Vous pouvez contacter Roselyne par email à l'adresse roselyne.bourgon@mhe-sme.org

Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous!

Représentation de SME à différentes réunions

Les 5 et 6 mai, Sogol Noorani, conseillère politique, a assisté à une conférence de la Commission européenne à Bruxelles sur le thème «*Developing an EU Agenda for Opportunities, Access and Solidarity*».

Le 6 mai, Fanny Muller, responsable de l'information et des questions liées aux droits de l'homme, a participé à une réunion du groupe de travail FRAND (droits fondamentaux et non discrimination) à Bruxelles.

Le 7 mai, Sogol Noorani a représenté SME à la deuxième réunion préparatoire de la table ronde sur la pauvreté et l'exclusion sociale, qui aura lieu les 15-16 octobre à Marseille (France).

Le 8 mai, Sogol Noorani a fait une présentation du projet «Bonnes pratiques» de SME lors de l'atelier «Agenda» sur l'échange des meilleures pratiques en matière de prévention du suicide chez les jeunes, qui était organisé par l'agence de liaison Flandres-Europe.

Le 14 mai, Roselyne Bourgon, stagiaire, a participé à une audition publique de l'intergroupe sur le handicap sur le thème «*La future législation antidiscrimination: quelles sont les particularités de la discrimination pour cause de handicap?*» (*Future anti-discrimination*)

legislation: what are the specificities of the 'disability' ground?), qui été organisée au Parlement européen à Bruxelles. (lire p. 14)

Le 15 mai, Olivia Merlet, stagiaire, et Roselyne Bourgon, ont assisté à une réunion du CEDAG sur le thème «*Comment favoriser le dialogue civil en Europe*» qui s'est tenu au Comité économique et social européen à Bruxelles.

Les 22-25 mai, Josée Van Remoortel, conseillère politique, a représenté SME à la conférence de la présidence slovène sur la convention sur les droits des personnes handicapées, qui a eu lieu en Slovénie.

Elle a également assisté à une réunion du conseil d'administration et à l'assemblée générale du Forum européen des personnes handicapées (FEPH).

Le 24 mai, Mary Van Dievel a assisté à la conférence de l'AEN (Asociacion Espanola de Neuropsiquiatria, membre de SME) à Girona (Espagne). Elle y a présenté le programme de travail de SME pour 2008, ainsi que des activités précédentes de SME.

Les 26-27 mai, Fanny Muller a participé au séminaire de l'ERA (Académie de droit européen) sur le thème «*Les directives antidiscrimination 2000/43 et 2000/78 en pratique: une analyse approfondie*» ("*The EU Anti-Discrimination Directives 2000/43 and 2000/78 in Practice: an In-Depth Analysis*") qui s'est déroulé à Trèves (Allemagne).

Le 27 mai, Mary Van Dievel et Sogol Noorani ont représenté SME à la réunion biannuelle de la Plateforme Sociale avec la Commission européenne à Bruxelles.

Le 29 mai, Elisabeth Muschik, vice-présidente de SME, et Sogol Noorani ont pris part à une réunion du groupe de travail sur les politiques sociales de la Plateforme Sociale à Bruxelles.

Le 30 mai, Mary Van Dievel a assisté au Forum européen sur les politiques de santé qui était organisé à Bruxelles.

II. SANTE MENTALE ET DIVERSITE ETHNIQUE

En accord avec 2008 Année européenne du dialogue interculturel, SME a créé une nouvelle section sur «la santé mentale et la diversité ethnique» afin de développer la sensibilisation à la situation de tous les peuples d'Europe, en particulier les minorités ethniques, qui doivent souvent faire face à de nombreuses difficultés lorsqu'elles veulent pleinement jouer un rôle dans la vie économique, politique, culturelle et sociale de leurs pays. SME souhaite s'engager pour garantir la bonne qualité des soins en santé mentale et des services sociaux, les droits de l'homme et l'égalité des chances pour tous, particulièrement pour les groupes les plus vulnérables et marginalisés de la société. Ce sera également l'objectif de la conférence 2008 de SME, «La diversité dans la santé mentale et le bien-être – Une opportunité pour le dialogue interculturel», qui se déroulera à Aalborg (Danemark) du 7 au 9 août 2008 (pour de plus amples informations: <http://www.mhe-aalborg.dk/>).

Traite des êtres humains – l'esclavage du monde moderne

L'esclavage moderne se matérialise dans le commerce mondial de la traite des êtres humains. C'est un négoce qui rapporte des bénéfices énormes aux trafiquants et au crime organisé. Cette traite se produit à cause de la demande d'exploitation sexuelle de femmes, d'enfants et d'hommes partout dans le monde.

La traite des êtres humains de sexe masculin est en hausse au Moyen-Orient et dans les pays du Golfe.

De jeunes garçons sont vendus pour la prostitution, les courses de chameaux, les récoltes et d'autres métiers y afférents.

Les Nations Unies estiment qu'il y a chaque année plus d'un million de femmes et d'enfants qui sont victimes de la traite à des fins sexuelles.

En 2006 l'opération «Pentameter» de la police britannique a permis de sauver plus de 80 femmes et enfants originaires de Malaisie, Thaïlande, Lituanie, Bulgarie, Roumaine, Brésil, Pakistan et Russie.

L'esclavage moderne, l'exploitation et la traite des êtres humains font le commerce illégal des personnes à des fins sexuelles et économiques. La législation sur les droits de l'homme précise que nous avons tous droit à vivre une vie sans esclavage ni exploitation.

L'esclavage et la traite des êtres humains sont des violations très claires des DROITS DE L'HOMME.

La traite des êtres humains se base sur trois éléments fondamentaux: la circulation de la personne; la tromperie ou la coercition; le début d'une situation d'exploitation.

On retrouve cinq schémas communs dans le recrutement des personnes promises à la traite: une coercition complète par enlèvement ou kidnapping; une tromperie basée sur de fausses offres de travail; une tromperie basée sur de fausses offres de mariage; une tromperie sur les conditions de travail; une tromperie sur les gains et la richesse potentiels sans passer par l'industrie du sexe.

La traite des êtres humains est en augmentation parce que des gains énormes sont à la clé, qu'il y a peu de risques d'être repéré et qu'il est tout à fait possible de contrôler les victimes.

Comment faire face à la traite et à ses problèmes?

- Sensibiliser (niveau local, national et international)
- Traiter et réduire la demande
- Veiller à ce que la justice et la législation soient appliquées
- Offrir un soutien et un logement sûr
- Travailler dans les pays d'origine
- Assurer le respect des droits de l'homme et la coopération internationale entre tous les pays impliqués
- Impliquer les partenaires locaux et les collectivités; la police, les pouvoirs locaux, l'église et les communautés croyantes, les ONG, les prestataires de soins de santé, les services de la jeunesse, les services sociaux et les employeurs.

Le protocole de Palerme est entré en vigueur le 25 décembre 2003, à Palerme en Italie. Le protocole a été signé par de nombreuses nations et il demande aux Etats de lutter contre la traite et de soutenir les victimes. Il complète la Convention des Nations Unies contre le crime organisé transnational. Tous les Etats sont invités dans l'article 6 du Protocole de Palerme à mettre en place des mesures permettant la guérison physique, psychologique et sociale des victimes de la traite.

Mais quelles sont les conséquences de la traite sur la santé mentale?: sentiment de perte et de déplacement; dépression, désespoir, stress post traumatique; traumatisme de l'abus; traumatisme de la violence; troubles de l'alimentation; tendances suicidaires; dépersonnalisation et désensibilisation; automutilation; troubles de la personnalité; isolement, crainte, marginalisation; perte de la signification et sentiment d'infériorité; exclusion sociale, sentiment de désespoir et peur des gens et de la vie.

La Convention du Conseil de l'Europe sur les actions contre la traite des êtres humains (CETSNo197) de 2005 encourage les pays à adapter ou à renforcer leur arsenal législatif, éducatif, social, psychologique et culturel pour mieux sensibiliser à la traite et à ses conséquences. Elle invite également à mettre en place des mesures visant à réduire la demande. La convention appelle également à l'établissement de mesures de soutien pour aider les victimes à guérir physiquement, psychologiquement et socialement.

L'article 13 de la convention stipule que chaque pays doit prévoir dans son droit interne une période de récupération et de réflexion pour les victimes, période d'au moins trente jours permettant à la victime de guérir et d'échapper à l'influence des trafiquants. Durant ce laps de temps, il n'est pas possible de lancer un ordre d'expulsion envers la victime de la traite.

Mais tous les pays de l'UE n'ont pas signé cette convention.

Selon la Société contre l'esclavage, même si aucun Etat ne reconnaît plus ni n'accepte plus une revendication d'une personne prétendant avoir droit de propriété sur une autre personne, l'abolition de l'esclavage ne signifie pas pour autant qu'il n'existe plus.

Il existe des millions de personnes de par le monde – surtout des enfants – qui vivent dans des conditions d'esclavage ou d'autres formes de servitude similaires à celles de l'esclavage. Il existe dans le monde au moins 27 millions de personnes qui peuvent être considérées comme des esclaves.

En décembre 2005, Kofi Annan qui était à l'époque secrétaire général des Nations Unies déclarait: *«De nombreuses formes d'esclavage subsistent, notamment le travail forcé, le travail des enfants et l'esclavage à des fins rituelles et religieuses. Le monde lutte actuellement contre une nouvelle forme d'esclavage – la traite des êtres humains, où de*

nombreuses personnes vulnérables sont abandonnées par les systèmes juridiques et sociaux à tout un éventail sordide d'exploitation et d'abus».

Tous nos remerciements à Malgorzata Kmita, Royaume Uni, pour cette contribution.

III. NOUVELLES DE NOS MEMBRES

SLOVENIE - 10^{ème} festival EURO-PSY Rehabilitation, «La ronde des cultures», 23 au 25 septembre 2008, Ankaran (Slovénie)

SENT – l'Association Slovène pour la Santé Mentale (membre de SME), en coopération avec EURO-PSY Rehabilitation, organise, dans le cadre de l'Année européenne du dialogue interculturel, un festival de réhabilitation, intitulé «La ronde des cultures».

Ce festival inclura divers ateliers et tables rondes, sur des sujets liés à la culture, à l'art et au sport, ainsi qu'à la coopération entre usagers, personnel soignant (parents) et professionnels.

Pour de plus amples informations (à partir du mois de juin): le site web dédié au festival, <http://euro-psy2008.sent.si>

SLOVENIE – L'association Ozara collabore à une recherche sur les environnements positifs pour la santé mentale

L'institut de santé publique Maribor a invité l'association Ozara à participer à un projet de recherche de la Commission européenne, dont le but sera de comparer différentes stratégies de promotion de la santé mentale dans plusieurs régions de l'Union européenne, afin de concevoir un instrument qui aidera les décideurs politiques à planifier des stratégies de promotion fructueuses. Le projet est coordonné par le professeur Agustin Ozamiz de l'université de Deusto à Bilbao, en coopération le centre national finlandais de recherche et de développement pour le bien-être et la santé.

Pour de plus amples informations: visitez le site web d'Ozara, www.ozara.org, ou envoyez un email à info@ozara.org

IV. NOUVELLES D'AUTRES ONG EUROPEENNES

ACN – Active Citizenship Network

2^{ème} Journée européenne des droits des patients, 18 avril 2008, Gorizia (Italie)

En 2002, l'ACN et un groupe d'organisations de citoyens européens ont rédigé la Charte européenne des droits des patients. Les 14 droits des patients visent à ce que les droits fondamentaux mentionnés dans la Charte de Nice soient applicables et appropriés au vu de l'actuel processus de transition en cours dans les services de santé. Ces droits ont pour objectif de garantir «un niveau élevé de protection de la santé humaine» (Article 35 de la Charte des droits fondamentaux) et assurer la bonne qualité des services proposés par les services nationaux de santé.

Pour de plus amples informations: visitez le site web de l'ACN, www.activecitizenship.net

EAPN – Réseau européen des associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Edition spéciale sur la campagne d'EAPN pour un revenu minimum adéquat

La nouvelle édition de Network News, le magazine de l'EAPN, vient de paraître. Ce nouveau numéro analyse la campagne pour un revenu minimum adéquat lancée par l'EAPN.

Pour télécharger le nouveau numéro de Nouvelles du Réseau:

http://www.eapn.org/code/fr/publ_detail.asp?pk_id_content=3391

Pour de plus amples informations sur la campagne de l'EAPN pour un revenu minimum adéquat: le site web de l'EAPN,

http://www.eapn.org/code/fr/news_detail.asp?pk_id_content=3131

L'EAPN propose une stratégie pour renforcer la MOC

Les propositions de l'EAPN sur le renforcement de la Méthode Ouverte de Coordination (MOC) font état de ses préoccupations et de ses recommandations en la matière. Un projet de

communication est en cours de préparation à la Commission; il s'agit d'un élément du package relatif à l'agenda pour la politique sociale révisée qui fera l'objet d'un rapport parlementaire.

Pour lire le rapport intégral:

http://www.eapn.org/module/module_page/images/pdf/pdf_publication/EAPN%20Publications/position/EAPN%20Proposals%20for%20Strenghtening%20the%20OMC_fr.pdf

ECCL – Coalition européenne pour la vie dans la communauté

«Vivre de façon autonome et être inclus: Comprendre la convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées», séminaire 2008 de l'ECCL, 12-13 septembre 2008, Oslo (Norvège)

L'objectif des séminaires annuels de l'ECCL est de promouvoir les bonnes pratiques en matière de création et d'offre de services de qualité basés dans la communauté pour les personnes handicapées.

Le programme du séminaire et le formulaire d'inscription devraient être disponibles très prochainement sur le site de l'ECCL: www.community-living.info

Manuel de plaidoyer: Mettre en place une stratégie pour la vie dans la communauté

La Coalition européenne pour la Vie dans la Communauté est en train de rédiger un manuel de plaidoyer, pour aider les organisations dans leurs efforts pour améliorer la situation des personnes handicapées. Dans les pays où les services basés dans la communauté sont rares ou inexistantes et où de nombreuses personnes handicapées vivent encore dans des institutions résidentielles, le manuel aidera les organisations à voir comment changer la situation et il leur proposera un ensemble d'outils et d'idées.

Le manuel présentera, sous forme d'études de cas, des exemples de bonnes pratiques de plaidoyer. Il expliquera comment des outils de plaidoyer, comme le lobbying, les campagnes, la sensibilisation et le travail avec les médias peuvent servir à mettre en place des services basés dans la communauté pour les personnes handicapées.

Le manuel sera lancé lors du séminaire de l'ECCL à Oslo, en Norvège, les 12 – 13 septembre. Un atelier sera organisé le 13 septembre pour un plus petit groupe de participants.

L'ECCL réunit des exemples d'activités de plaidoyer local ou national pour les intégrer au manuel en tant qu'études de cas. Il peut s'agir d'exemples de lobbying, de campagnes, de sensibilisation, de partenariats avec les pouvoirs locaux, de travail avec les médias, de création de coalitions ou autres. Si vous voulez contribuer, veuillez rédiger une brève description de votre activité (un paragraphe) et envoyez-la à coordinator@community-living.info

EPF – Forum européen des patients

Conférence de printemps de l'EPF sur la connaissance de la santé, 8-9 avril 2008: conclusions et recommandations

Les principales conclusions et recommandations qui sont ressorties des deux jours de discussions viennent d'être finalisées. Ces recommandations insistent sur: le besoin de davantage de recherche; l'importance d'établir au niveau européen un réseau sur la connaissance de la santé; une distribution plus large des informations en matière de santé et des informations aux patients qui répondent à des critères centraux de qualité; une éducation des patients et des professionnels de la santé et un dialogue productif entre les patients et les prestataires de soins de santé; une implication significative des patients. Ces recommandations devraient être utilisées de façon collective pour renforcer la composante «connaissance de la santé» de la Stratégie européenne en matière de santé- «Ensemble pour la santé».

Les présentations faites durant la conférence seront disponibles très prochainement sur le site de l'EPF: <http://www.eu-patient.eu/index.php>

Source: EPF

Les nouvelles coordonnées téléphoniques de l'EPF

- Tél + 32 (0) 2 280 23 34
- Fax +32 (0) 2 231 14 47

FEANTSA – Fédération européenne des associations nationales travaillant avec les sans-abri

Guide de la FEANTSA pour l'élaboration d'une stratégie intégrée de lutte contre l'exclusion liée au logement

Le Guide de la FEANTSA pour l'élaboration d'une stratégie intégrée de lutte contre l'exclusion liée au logement est désormais disponible dans quatre langues: anglais, français, polonais et italien.

Pour accéder au guide: <http://www.feantsa.org/code/en/pg.asp?Page=888>

Inclusion Europe

Inclusion Europe prend fait et cause pour le soutien à la prise de décision

C'est à New York le 12 mai 2008 que les Nations Unies ont célébré l'entrée en vigueur de la convention sur les droits des personnes handicapées. Ce document, qui est le premier relatif aux droits humains en ce nouveau siècle, demande la pleine reconnaissance des personnes handicapées devant la loi. Toutefois, les personnes souffrant d'un handicap intellectuel connaissent encore la discrimination du fait des systèmes de tutelle juridique en Europe, systèmes contraires à l'article 12 de la nouvelle convention.

Pour remédier à cette disparité, Inclusion Europe vient de publier un document de position qui détaille les principes d'un système qui soutient les personnes handicapées dans leur prise de décisions, mais qui leur garantit la pleine capacité juridique à agir. Ce document de position sur le soutien à la prise de décision identifie 8 éléments clés à prendre en compte dans le cadre de la mise en œuvre de l'article 12, pour que cet article puisse promouvoir de façon efficace les droits des personnes handicapées.

Inclusion Europe adopte une approche holistique de ces questions. Inclusion Europe encourage les Etats à entreprendre des réformes essentielles, mais aussi à:

- promouvoir l'auto-plaidoyer et l'autodétermination des personnes handicapées,
- promouvoir l'usage de méthodes de communication adaptées pour les personnes qui ne peuvent pas parler,
- mettre en place des procédures de sélection, d'enregistrement et de formation des personnes qui accompagnent la prise de décisions,
- mettre en place des garde-fous contre les abus.

Pour télécharger le document politique (en anglais): le site web d'Inclusion Europe, http://www.inclusion-europe.org/documents/Position_Supported_Decision_Making_EN.pdf

Source: Inclusion Europe

Conférence finale de l'étude européenne «Les risques spécifiques de la discrimination envers les personnes en situation de grande dépendance», 4-5 juin 2008, Bruxelles

Les participants auront l'occasion de débattre des résultats de cette étude menée à bien par Inclusion Europe. Ils pourront aussi envisager les actions à venir avec les chercheurs et les membres du comité politique de l'étude. Des représentants de gouvernements nationaux et de la Commission européenne donneront leur avis sur la façon de mieux protéger les droits et les intérêts des personnes en situation de grande dépendance.

Josée Van Remoortel, conseillère politique de SME, a représenté SME dans le comité politique de l'étude.

Pour consulter le programme de la conférence et pour de plus amples informations (en anglais): le site web d'Inclusion Europe,

<http://www.inclusion-europe.org/main.php?lang=EN&level=1&s=83&mode=nav1&n1=159>

MDRI – Mental Disability Rights International

Victoire de K-MDRI et MDRI dans la conception d'une nouvelle constitution du Kosovo protégeant les droits des personnes handicapées

Kosovo Mental Disability Rights Initiative (K-MDRI) et Mental Disability Rights International (MDRI) sont parvenues à changer le langage de la nouvelle constitution du Kosovo qui vise à protéger complètement les personnes handicapées. Grâce à leurs efforts, les personnes souffrant d'un handicap physique, mental ou autre ne seront plus séparées du reste de la

société et ces personnes ne subiront plus de ségrégation ou de détention forcée à cause de leur handicap – tous les citoyens jouiront du droit à la liberté et à la sécurité.

MDRI et K-MDRI ont oeuvré sans relâche depuis 2002 pour modifier la politique du gouvernement, parvenir à la fermeture du Shtime Special Institute, où des centaines de personnes étaient détenues illégalement pendant des années, et soutenir un système d'intégration des personnes handicapées dans la communauté.

La proposition de constitution sera soumise d'ici peu à l'approbation de l'assemblée du Kosovo. *Pour en savoir plus sur la constitution du Kosovo: visitez*

<http://www.kushtetutakosoves.info/?cid=2,1>

Pour de plus amples informations: le site web du MDRI, <http://www.mdri.org/>

Source: MDRI

V. UNION EUROPEENNE

Le CESE vous invite à la célébration de son 50^{ème} anniversaire!

Le Comité économique et social européen (CESE) est une assemblée consultative au niveau européen qui représente les composantes sociales, économiques et civiles de la société civile organisée dans les Etats membres. La tâche principale de ses membres est de préparer des avis pour les institutions européennes, en puisant dans leur expérience en la matière, en vue de façonner les décisions des institutions pour qu'elles correspondent aux espoirs et aux attentes du public. Plus de 80% des avis du CESE ont un impact sur le travail de la Commission européenne, ce qui lui confère un rôle très visible dans la démocratie participative de l'UE.

Cette année, le CESE célébrera son anniversaire par toute une série d'événements culturels.

Pour de plus amples informations: visitez le site web du CESE,

http://eesc.europa.eu/eesc-50/index_fr.asp?id=100150fr

Nouveau statut pour le médiateur européen

Le 22 avril 2008, le Parlement européen a voté en faveur de la révision du statut du médiateur. Les changements les plus importants sont: l'accès du médiateur à tous les documents des institutions de l'UE au cours de ses enquêtes (toutes les institutions et organes de l'UE devront lui fournir les informations et documents requis); la coopération avec ses homologues nationaux, et avec les organisations internationales, sera facilitée; et amélioration du service rendu aux citoyens, renforçant ainsi leur confiance dans l'Union européenne et ses institutions.

Pour de plus amples informations: la Commission européenne,

<http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=EO/08/4&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=fr>

VI. COMMISSION EUROPEENNE

La Commission souhaite encourager la participation de la société civile au processus d'élargissement de l'UE

Les 17 et 18 avril 2008, la direction générale en charge de l'élargissement au sein de la Commission européenne a organisé une conférence à Bruxelles sur le thème «*Civil Society Development in Southeast Europe: Building Europe Together*». L'objectif premier de cette conférence était d'offrir aux organisations de la société civile de l'UE et des pays candidats une occasion de travailler en réseau, d'échanger de bonnes pratiques et de former des partenariats. La Commission a également fourni des informations sur les possibilités de financement au titre de l'Instrument de préadhésion (IPA) et d'autres programmes européens visant à encourager le développement de la société civile. La société civile joue un rôle crucial dans l'intégration des pays candidats et des candidats potentiels à l'adhésion à l'UE, ainsi que dans leur évolution vers des démocraties européennes modernes.

Pour de plus amples informations: le site web de la Commission,

http://ec.europa.eu/enlargement/civil-society-development/index_en.htm

Source: AGE –La Plateforme européenne des personnes âgées

DG Emploi et Affaires sociales – DG EMPL

Forum sur l'agenda social de l'UE

Les 5 et 6 mai, un forum sur l'agenda social a eu lieu à Bruxelles afin de discuter de l'agenda social «renouvelé» qui doit voir le jour. Cet agenda social fera office dans les années à venir de feuille de route pour les priorités de l'UE en matière de politique sociale.

Le forum a réuni 300 participants issus d'ONG sociales, de gouvernements nationaux, de pouvoirs locaux et régionaux, d'universités et d'institutions européennes. Les participants ont travaillé dans trois ateliers sur «les nouvelles réponses politiques aux enjeux en mutation», «une configuration des rôles et des responsabilités en mutation» et «le rôle de l'UE dans l'offre d'opportunités, d'accès et de solidarité». Les débats ont été animés et ils se sont achevés par une séance plénière réunissant des orateurs prestigieux de la Commission européenne, du Parlement européen, de la présidence slovène de l'UE, d'organisations d'employeurs, de syndicats et d'ONG sociales, dont Santé Mentale Europe.

Les ONG sociales, représentées en séance plénière de clôture par le président récemment élu de la Plateforme Sociale Conny Reuter (secrétaire général de Solidar), ont insisté pour que l'agenda social renouvelé prenne en compte leurs opinions et pour que les priorités de l'UE passent de la vision étroite «croissance et emplois» à une vision d'un avenir social et durable. Reuter a rappelé que les politiques sociales sont essentielles à la raison d'être de l'UE et qu'elles bâtissent sa légitimité.

Toutefois, lors de son allocution de clôture, le président de la Commission, M. Barroso, a clairement indiqué qu'il n'y aurait pas de changement significatif dans la politique de l'UE. Il a déclaré que «une économie saine était le fondement de la prospérité» et que l'agenda social renouvelé visait à mettre en œuvre «la stratégie pour la croissance et l'emploi» en se focalisant sur «les opportunités, l'accès et la solidarité».

L'agenda social final de la Commission européenne sera adopté fin juin 2008, en même temps que d'autres mesures sociales faisant partie du «paquet social».

Sogol Noorani, conseillère politique de SME, a représenté SME au forum.

Pour de plus amples informations: contactez Sogol Noorani au secrétariat de SME, Tél +32 2 280 04 68, Email sogol.noorani@mhe-sme.org

Nouvel appel à propositions: Promotion de la Qualité dans le domaine des Services Sociaux d'Intérêt Général – **Date limite: 18 juillet 2008**

La Commission européenne a récemment publié un appel à propositions intitulé «Promouvoir la qualité des services sociaux d'intérêt général» (SSIG). Cet appel à propositions a pour objectif de soutenir des initiatives émanant des acteurs locaux et visant à élaborer des mécanismes de définition, de mesure, d'évaluation et d'amélioration de la qualité des SSIG. La préférence sera accordée aux initiatives transnationales.

Les projets seront financés par le programme d'action communautaire pour l'emploi et la solidarité sociale – PROGRESS. PROGRESS a été établi pour soutenir financièrement la mise en œuvre des objectifs de l'Union européenne dans le domaine de l'emploi et des affaires sociales, tels que définis dans l'agenda social, et ainsi contribuer à la réalisation des objectifs de la Stratégie de Lisbonne dans ces domaines.

Pour de plus amples informations: visitez le site web de la Commission européenne, http://ec.europa.eu/employment_social/emplweb/tenders/tenders_fr.cfm?id=2965

Pauvreté et bien-être des enfants dans l'Union européenne. Situation actuelle et futures perspectives

Un nouveau rapport sur la Pauvreté et le Bien-être des Enfants adopté par le Comité de la Protection Sociale le 17 Janvier 2008

Dans l'UE, un enfant sur cinq vit en dessous du seuil de pauvreté, et dans la plupart des pays les enfants font face à un risque de pauvreté plus élevé que le reste de la population.

En exploitant les indicateurs communs adoptés par l'ensemble des Etats membres, le rapport met en évidence les principaux déterminants de la pauvreté des enfants dans chaque pays. Le rapport passe également en revue les systèmes de suivi et d'évaluation en place dans les Etats membres et en tire 15 recommandations pour mieux observer et évaluer la pauvreté et les multiples dimensions du bien-être des enfants.

Le rapport souligne très clairement la dimension clé de la santé et de la santé mentale dans le bien-être des enfants, lesquels ont un impact tant sur leur bien-être actuel que sur leur espérance de vie.

Pour lire le rapport (en anglais): le site web de la Commission européenne,
http://ec.europa.eu/employment_social/publications/2008/ke3008251_en.pdf

Rapport de la Commission sur la qualité et la quantité des services de soins de longue durée

Le rapport de la Commission, intitulé «*Long-term Care in the European Union*» (Les soins de longue durée dans l'Union européenne), analyse les principaux problèmes auxquels les États membres sont confrontés en matière de soins de longue durée ainsi que les stratégies qu'ils ont adoptées pour les résoudre, et présente des solutions envisageables. Il se fonde sur les rapports nationaux élaborés dans le contexte du dispositif mis en place par l'Union pour la fixation d'objectifs, l'évaluation et l'élaboration de rapports en commun dans le domaine de la protection et de l'inclusion sociales – plus connu sous le nom de «méthode ouverte de coordination». Selon le rapport, les gouvernements nationaux font principalement face aux défis suivants:

- garantir l'accès de tous aux soins de longue durée,
- assurer le financement des soins de longue durée grâce à une combinaison judicieuse de ressources publiques et privées et à d'éventuelles modifications des mécanismes de financement,
- améliorer la coordination entre les services sociaux et médicaux, qui interviennent souvent dans la prestation de soins de longue durée,
- encourager le développement des soins à domicile ou de proximité au lieu des soins en institution, afin de permettre aux personnes dépendantes de rester chez elles aussi longtemps que possible,
- améliorer les modalités de recrutement et les conditions de travail des prestataires de soins formels et soutenir les prestataires de soins informels.

Le rapport a été discuté lors de la conférence sur la solidarité intergénérationnelle organisée les 28-29 avril à Brdo (Slovénie) par la présidence slovène de l'UE.

Pour lire le rapport intégral (en anglais): le site web de la Commission,
http://ec.europa.eu/employment_social/news/2008/apr/long_term_care_en.pdf

Pour consulter l'Eurobaromètre spécial sur la santé et les soins de longue durée (en anglais):
http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/ebs/ebs_283_en.pdf

Trois nouveaux films sur les problèmes sociaux de l'Europe

La direction générale pour l'emploi, les affaires sociales et l'égalité des chances a réalisé trois nouvelles vidéos sur les problèmes sociaux. Le clip «*Protecting the dignity of our older people*» fait la lumière sur le problème de la maltraitance des personnes âgées, qui a pris des proportions inquiétantes dans notre société. Il montre des exemples de mesures qui peuvent être prises pour combattre les mauvais traitements, la négligence et la maltraitance des personnes âgées dépendantes et prévenir de telles maltraitances à l'avenir. Un autre film traite de l'écart de rémunération entre hommes et femmes en Europe et explique les mesures qui ont été prises dans différents pays européens pour tenter d'éliminer la discrimination à l'encontre des femmes sur le lieu de travail. Dans l'ensemble de l'Union européenne, les femmes gagnent en moyenne 15 % de moins que les hommes. Le troisième film aborde le thème de la lutte contre la pauvreté des enfants.

Les films ont été diffusés sur Europe par Satellite, et des versions abrégées de 3 minutes ont été postées sur EUTube, le canal de la Commission européenne sur le célèbre site de partage de vidéos sur Internet, YouTube.

Pour visionner le film sur la maltraitance des personnes âgées:

<http://www.youtube.com/watch?v=2rfvckKQMGU>

Pour visionner le film sur les écarts de rémunération entre hommes et femmes:

<http://www.youtube.com/watch?v=6ItyTeurhWc>

Pour visionner le film sur la pauvreté des enfants:

<http://www.youtube.com/watch?v=yfVsb6u2NPw>

Source: AGE – La Plateforme européenne des personnes âgées

DG Santé et protection des consommateurs – DG SANCO

Actes de l'Atelier sur les enfants, Luxembourg, 20-21 novembre 2007

Les actes de l'Atelier sur les enfants organisé à Luxembourg les 20-21 novembre 2007 par la Commission européenne – DG Santé et protection des consommateurs, sont à présent disponibles sur la page web de la DG Sanco. Vous y trouverez également les présentations faites au cours de l'événement, parmi lesquels une contribution du Pr. Jorma Piha (Finlande) sur le thème «*Child mental health. A major component in child health*» ou de Deborah Olszewski (EMCDDA) sur le thème "*Drug use and related problems among very young people*".

Pour accéder aux documents (en anglais):

http://ec.europa.eu/health/ph_information/implement/wp/lifestyle/ev_20071120_en.htm

Projet de l'IMHPA sur des ressources de formation en ligne

La section formation du site Internet (www.imhpa.net) de l'Imhpa (Réseau européen pour la promotion de la santé mentale et la prévention des troubles mentaux) vient d'être remise à jour. Une section a été rajoutée afin de proposer une sélection de formations disponibles au niveau international sur la promotion de la santé mentale et la prévention des troubles mentaux.

Ce système d'information est destiné aux professionnels européens intéressés par la promotion de la santé mentale et la prévention des troubles mentaux qui recherchent des formations pour améliorer leur connaissance de la promotion de la santé mentale et de la prévention des troubles mentaux.

Les membres de SME qui connaissent des formations dans leur pays, en Europe ou au niveau international peuvent envoyer les informations dont ils disposent (avec un lien si possible) à l'équipe de gestion de l'Imhpa, à l'adresse imhpa@gencat.net.

L'Imhpa est un réseau international d'experts issus de 30 pays européens et de 7 réseaux internationaux (dont SME) et de professionnels qui souhaitent tous permettre le développement et la mise en œuvre de la promotion de la santé mentale et de la prévention des troubles mentaux partout en Europe.

Pour accéder au site web du projet Imhpa: www.imhpa.net

Rapport final du projet de l'UE «Comblé le fossé: Stratégies d'action pour traiter des inégalités en matière de santé en Europe»

De nombreuses études scientifiques démontrent qu'un statut socio-économique peu élevé est associé à une mauvaise santé tout au long de la vie: à l'âge adulte, le risque de maladies chroniques comme les troubles dépressifs est deux à trois fois plus élevé que chez les personnes issues d'un milieu socio-économique plus favorisé.

Les 21 agences qui ont participé au «partenariat pour l'équité dans la santé» ont examiné comment les inégalités actuelles étaient traitées par leurs pays et elles ont mis en place des initiatives stratégiques qui indiquent des mesures capables d'améliorer cette situation. De plus, les partenaires du projet ont identifié 90 projets et programmes de bonnes pratiques qui contribuent à la réduction des inégalités en matière de santé dans leur pays. «Comblé le fossé» a aussi étudié la façon dont les politiques et programmes provenant de l'UE pouvaient avoir un impact positif ou négatif sur les inégalités en matière de santé dans les Etats membres de l'UE.

Pour de plus amples informations et pour lire le rapport final: la page web de la DG Sanco (en anglais), http://ec.europa.eu/health/ph_projects/2003/action3/action3_2003_15_en.htm#3

VII. PARLEMENT EUROPEEN

Nouvelle déclaration écrite sur la discrimination et l'institutionnalisation des enfants handicapés dans l'UE

Le 9 avril la déclaration écrite 0024/2008 sur la discrimination et l'institutionnalisation des enfants handicapés dans l'UE à été ouverte aux signatures au Parlement européen.

Cette déclaration, présentée par les eurodéputés Kathy Sinnott, Bastiaan Belder, Els de Groen, Marie Panayotopoulos-Cassiotou et Richard Howitt, demande une attribution et un suivi de fonds européens pour faire en sorte que tous les Etats membres puissent offrir des soins

adéquats et inclusifs aux enfants. La déclaration invite également la Commission et les Etats membres à favoriser la désinstitutionnalisation grâce à des alternatives comme les services au sein de la communauté, y compris pour les équipements éducatifs et de loisirs, et à prévenir toute violation des droits fondamentaux des enfants dans les soins proposés par l'Etat.

Au minimum 393 signatures d'eurodéputés doivent être récoltées avant le 15 juillet 2008 pour que la Déclaration soit officiellement adoptée par le Parlement européen.

Vous pouvez faire pression sur vos députés nationaux au Parlement européen pour qu'ils signent la déclaration écrite en leur envoyant un email ou une lettre. Les noms et coordonnées des eurodéputés de votre pays sont disponible sur le site du Parlement européen www.europarl.europa.eu (catégorie vos eurodéputés). De nombreux eurodéputés ont leur propre site Internet reprenant leurs coordonnées dans leur pays d'origine. Un email ou une lettre expliquant qu'il est important de signer la déclaration pour être suffisant pour récolter leur soutien.

Pour télécharger le texte de la déclaration écrite (en anglais): le site web de l'ECCL

[http://www.community-](http://www.community-living.info/documents/Written%20Declaration%20Deinstitutionalisation.doc)

[living.info/documents/Written%20Declaration%20Deinstitutionalisation.doc](http://www.community-living.info/documents/Written%20Declaration%20Deinstitutionalisation.doc)

Source: Coalition européenne pour la vie dans la communauté- ECCL

Audience publique sur le thème «La future directive sur la non discrimination: Quelles sont les spécificités de la discrimination basée sur le handicap?», 14 mai 2008, Parlement européen, Bruxelles

L'audience a commencé avec une courte présentation de la future directive anti-discrimination qui doit être élaborée par la Commission européenne. Richard Howitt, membre du Parlement européen et président de l'intergroupe parlementaire sur le handicap a souligné le fait que la directive en route devra être une bonne directive. Le débat s'est focalisé sur la manière de légiférer en matière de non-discrimination.

La première partie de l'audience fut consacrée à la campagne du FEPH (Forum européen des personnes handicapées) en faveur d'une législation européenne pour combattre la discrimination à l'encontre des personnes handicapées, laquelle est lié à la mise en oeuvre de la convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées.

Lisa Waddington, titulaire d'une chaire en droit européen du handicap, a parlé de la manière d'aborder la discrimination basée sur le handicap par le biais d'une directive prise sur le fondement de l'article 13 du Traité CE. Elle a précisé ce que, selon l'avis du FEPH, doit être le contenu d'une telle directive.

Daniela Bankier de l'unité Questions juridiques de la DG Emploi de la Commission européenne, a souligné les failles des directives existantes. Son unité réfléchit actuellement à une meilleure manière d'élaborer cette nouvelle législation. Cependant la référence doit être la directive sur la non discrimination raciale de 2000. Elle a aussi souligné le fait que les compétences de l'Union européenne ne s'élargissent pas et que la Commission doit composer avec ses compétences limitées.

Liz Lynne fut le rapporteur pour un rapport du Parlement européen qui plaide pour une directive unique couvrant tous les motifs de discrimination, même ceux qui n'avaient pas été prévus initialement. Selon elle, la mise en oeuvre de la directive est un élément clé et pas uniquement le contenu de la législation.

Les autres participants ont aussi plaidé pour une directive unique sur la non-discrimination.

Cveto Ursic, représentant la Slovénie, a rappelé que l'Etat slovène a déjà ratifié la Convention de l'ONU sur les droits des personnes handicapées et soutient l'idée d'une nouvelle directive contre la discrimination fondée sur le handicap.

Roselyne Bourgon, stagiaire, a représenté Santé Mentale Europe à l'audience publique.

Pour de plus amples informations: le site web de l'intergroupe sur le handicap, <http://www.disabilityintergroup.eu/index.htm>, ou envoyez un email au secrétariat de l'intergroupe, janina.arsenjeva@edf-feph.org

3^{ème} réunion du groupe d'intérêt spécialisé du PE sur les soignants, 15 avril 2008, Bruxelles

Le 15 avril a eu lieu la troisième réunion du groupe d'intérêt sur les soignants européens, sur le thème «*La méthode ouverte de coordination : le rapport conjoint de 2008 sur la protection sociale et l'inclusion sociale*». La réunion était présidée par Kathy Sinnott (eurodéputée) et les intervenants principaux étaient Jérôme Vignon, de la DG Emploi, affaires sociales et égalité

des chances, un représentant du ministère slovène des affaires sociales, la Baronne Jill Pitkeathley et l'eurodéputée Marian Harkin. Les discussions ont principalement porté sur la nécessité d'améliorer la gouvernance, l'efficacité et l'accès aux soins de longue durée; la reconnaissance des soignants (in)formels comme véritables experts en matière de soins de longue durée; la nécessité de montrer davantage de respect à l'égard des soignants, par exemple en augmentant leurs salaires et leur satisfaction professionnelle; la nécessité de renforcer la solidarité entre les générations; et le European Care Certificate (Certificat européen de soin).

La prochaine réunion du groupe d'intérêt sur les soignants européens aura lieu le 12 juin. Elle sera principalement dédiée à la santé mentale.

Mari Fresu, conseillère politique de SME en charge des questions de santé, a représenté SME à la réunion.

Pour de plus amples informations: contacter Christine Marking au secrétariat du groupe d'intérêt sur les soignants, email cmarking@skynet.be

Le Parlement européen discute de l'avenir d'une nouvelle directive antidiscrimination

Les membres du Parlement européen ont adopté le 20 mai une résolution sur les «*Progrès obtenus en matière d'égalité des chances et de non-discrimination dans l'UE*». La résolution s'appuie sur un rapport préparé par l'eurodéputée Elisabeth Lynne et adopté par le comité du PE sur l'emploi et les affaires sociales le 17 avril 2008. La résolution incite clairement la Commission européenne à respecter son plan de travail pour 2008 et à présenter une proposition de directive «horizontale» antidiscrimination couvrant toutes les motifs de discrimination, y compris l'orientation sexuelle.

La résolution stipule que le Parlement européen «*rappelle la nécessité politique, sociale et juridique de mettre fin à la hiérarchie qui existe dans la protection contre les différents types de discrimination; il est persuadé du non sens de bannir la discrimination dans un domaine tout en la permettant dans un autre et il se félicite de l'intention de la Commission de préparer une directive cadre pour lutter contre la discrimination selon les termes de l'article 13 du traité de la CE, comme le prévoit le programme de travail pour 2008.*»

Cette résolution du Parlement européen en faveur d'une directive cadre fait écho à la demande d'adoption d'une directive couvrant tous les domaines, age, handicap, orientation sexuelle, religion et croyance, qui a été formulée par de nombreuses ONG sociales et du secteur des droits de l'homme, syndicats, commissions pour l'égalité et entreprises. Tous pensent qu'une seule directive couvrant tous les domaines de discrimination est la meilleure façon de lutter contre les inégalités en matière de protection juridique. Une directive couvrant tous les domaines mettra fin à la hiérarchie des protections et des droits, mais elle permettra aussi de traiter efficacement et adéquatement du problème de la discrimination multiple.

Pour lire l'intégralité de la résolution du Parlement européen: le site web du PE,

<http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+REPORT+A6-2008-0159+0+DOC+XML+V0//FR>

ILGA-Europe organise un sondage «non scientifique» et purement populaire pour recueillir le sentiment des gens sur la solution qui pourrait avoir la préférence de la Commission. Pour prendre part à ce sondage, allez sur la page d'accueil du site d'ILGA-Europe, juste en-dessous du menu principal situé sur votre gauche: www.ilga-europe.org

Source: ILGA-Europe

VIII. CONSEIL DE L'EUROPE

Session de printemps 2008 des OING du Conseil de l'Europe, Strasbourg (France), 14-17 avril 2008

La session de printemps des OING (organisations internationales non gouvernementales bénéficiant du statut participatif) du Conseil de l'Europe (CoE) a été dédiée en priorité à la résolution de questions primordiales concernant la réorganisation toujours en cours de la conférence des OING. L'objectif est de renforcer la visibilité et l'efficacité de la conférence. Au cours de la session d'été à venir (23-26 juin 2008) le nouveau règlement intérieur permettant de mettre en œuvre cette réorganisation sera présenté, débattu et adopté.

Les participants ont également reçu des informations et discuté diverses questions, telles que le projet de memorandum de partenariat sur les relations entre les ONG et les autorités

locales et régionales dans les Etats membres du CoE, la coopération entre la conférence des OING et l'Agence des droits fondamentaux de l'UE, et le dialogue interculturel et interreligieux. Fanny Muller, responsable de l'information et des questions liées aux droits de l'homme, a représenté SME à cette conférence.

Le rapport intégral de la conférence sera mis en ligne sur le site web de SME début juin, en anglais et en français.

Pour de plus amples informations: visitez la page web de la conférence des OING,

<http://www.coe.int/T/F/ONG/Public/>

La conférence a été suivie par les réunions des différents regroupements thématiques d'OING. De toute particulière importance a été la réunion du regroupement charte sociale européenne et politiques sociales, au cours de laquelle M. Régis Brillat, secrétaire exécutif de la charte sociale européenne, a fait une déclaration sur le mécanisme de réclamation collective de la charte sociale européenne. M. Brillat a également remercié les membres du regroupement qui ont transmis des contributions sur la mise en œuvre de la charte sociale européenne au Comité européen des droits sociaux (CEDS). SME figurait parmi les contributeurs principaux, grâce à la très active et excellente participation de ses membres: Pro Mente Autriche, Dr Jozsef Racz et László Lajtavári (Hongrie), FOKUS (République Tchèque) et MIND (Royaume Uni). SME a aussi bénéficié du soutien d'Ines Bullic, coordinatrice de l'ECCL, et de Somato (Moldavie), organisation membre de l'ECCL.

SME s'engagera très certainement dans le prochain tour de l'activité de rapport sur la mise en œuvre de la charte sociale européenne, qui devrait démarrer cet automne.

Pour de plus amples informations sur le système de rapport: visitez

http://www.coe.int/t/f/droits_de_l%27homme/cse/3_Proc%E9dure_de_rapports/default.asp#TopOfPage

Par ailleurs, SME a récemment contribué à la rédaction d'une liste de questions concernant spécifiquement les personnes handicapées et les personnes ayant des problèmes de santé mentale. Cette liste devrait être utilisée chaque année par le Comité européen des droits sociaux lorsqu'il examinera les rapports nationaux sur la mise en œuvre de la charte sociale. Le but est de faire en sorte que le comité accorde plus d'attention aux besoins spécifiques des personnes handicapées et des personnes ayant des problèmes de santé mentale, et ce dès le prochain tour des rapports nationaux.

Ces deux activités ont été initiées et coordonnées par la vice-présidente du regroupement, Mme Marie-José Schmitt.

Si vous souhaitez recevoir plus d'informations et/ou participer à l'activité de rapport, veuillez contacter Fanny Muller au secrétariat de SME: fmuller@mhe-sme.org, Tél +32 2 280 04 68

Plus d'informations dans nos prochains bulletins!

IX. ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE

De nouvelles ressources pour lutter contre la stigmatisation

Health Scotland a acquis une vaste expérience dans le domaine de la stigmatisation liée à la maladie mentale et cette organisation souhaite à présent partager ses expériences et ses ressources avec d'autres pays qui préparent des campagnes ou des activités.

Le 24 avril, Health Scotland a hébergé un séminaire à Edimbourg en Ecosse, pour aider les Etats membres à mettre au point des programmes anti-stigmatisation et pour présenter un document européen d'information et un guide d'action (en partenariat avec l'OMS Europe).

Un lien pour accéder à ces ressources est disponible sur le site web de l'OMS dédié à la santé mentale: http://www.euro.who.int/mentalhealth/20080428_1

X. NATIONS UNIES

Le Conseil des Nations Unies pour les droits de l'homme adopte une résolution sur les droits fondamentaux des personnes handicapées

Le conseil pour les droits de l'homme, organe des Nations Unies responsable «de la promotion du respect universel de la protection de tous les droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans aucune distinction et de façon juste et égale», a adopté lors de sa 7^{ème} session une résolution appelée Droits de l'homme des personnes handicapées.

Le conseil rappelle la nécessité de promouvoir, protéger et assurer la jouissance pleine et égale de tous les droits de l'homme et de toutes les libertés fondamentales pour toutes les personnes handicapées. Il demande aux gouvernements d'éviter et de proscrire la discrimination envers les personnes handicapées et d'assurer leur participation pleine et active, ainsi que leur inclusion.

Le conseil se félicite aussi de l'adoption de la convention sur les droits des personnes handicapées et de son protocole optionnel et il espère que les Etats et les organisations régionales qui n'ont pas encore signé ni ratifié la convention le feront en priorité. Le conseil encourage les organes des Nations Unies et les Etats à inclure la dimension du handicap à chaque étape de leur travail et à impliquer dans les consultations les institutions nationales pour les droits de l'homme et les ONG qui représentent les personnes handicapées.

Pour télécharger la résolution des Nations Unies: le site web de l'ONU,
<http://www2.ohchr.org/french/bodies/hrcouncil/7session/index.htm>

XI. DIVERS

ROYAUME-UNI – Etes-vous proche du point d'ébullition?, une campagne de la Fondation pour la santé mentale sur la colère et la santé mentale

Nous connaissons tous la colère, il s'agit d'une des émotions fondamentales de l'être humain. Mais pour certaines personnes, la colère peut devenir un problème. La colère excessive est liée à un ensemble de problèmes physiques, sociaux et de santé mentale.

La Fondation pour la santé mentale publie actuellement un rapport qui démontre que la colère excessive n'est pas assez prise en compte au Royaume-Uni, malgré une vaste inquiétude par rapport aux agressions, aux ruptures familiales et aux problèmes physiques et mentaux liés à la colère.

Le rapport ainsi que des informations sur la façon de gérer sa colère sont disponibles et téléchargeables sur le site de la Fondation (en anglais):

<http://www.mentalhealth.org.uk/anger>

Vous pouvez également visiter le site de la campagne (en anglais):

<http://www.yourboilingpoint.org.uk/v1/Default.aspx>

Source: Mental Health Foundation

ROYAUME UNI – La santé mentale lors d'urgences complexes: un nouveau cours de six jours à Londres, à l'école d'hygiène et de médecine tropicale

L'école d'hygiène et de médecine tropicale de Londres propose un nouveau cours de six jours sur la santé mentale lors d'urgences complexes. Cette formation se tiendra du 1^{er} au 6 septembre 2008 et elle est organisée en collaboration avec le centre de l'université de Fordham pour la santé internationale et la coopération, HealthNet TPO et le International Medical Corps (IMC).

La formation s'adresse à des professionnels de la santé et de la santé mentale qui souhaitent mieux comprendre ce que cela implique de traiter de la santé mentale et de problèmes psychosociaux dans le cadre d'urgences complexes.

Le cours s'axe autour du cas spécifique des environnements en conflit ou en post-conflit. Il propose aux participants une approche pratique et les aptitudes nécessaires pour mettre en place et organiser des programmes dans le domaine psychosocial et celui de la santé mentale, tout en renforçant les aptitudes applicables aux urgences humanitaires complexes.

Pour de plus amples informations: visitez le site web de l'école, www.lshtm.ac.uk/courses, ou contactez le Dr Egbert Sondorp à l'adresse egbert.sondorp@lshtm.ac.uk

L'Institut pour la vie autonome lance une nouvelle version de son service d'échange de maisons accessibles aux personnes handicapées

Le service d'échange de maisons accessibles de l'Institut pour la vie autonome s'est considérablement amélioré. Il est à présent possible d'ajouter, d'effacer et de revoir votre fiche, tout en joignant également des photos.

Echanger des maisons dans le monde avec des personnes qui connaissent les mêmes besoins est une alternative peu onéreuse et pratique. Vous pouvez découvrir à l'avance dans quelle mesure la maison est accessible puisque vous pouvez poser des questions à votre partenaire

d'échange. Et contrairement aux autres touristes, vous bénéficierez d'une infrastructure de voisins et de contacts locaux dès votre arrivée.

Pour de plus amples informations: visitez www.independentliving.org/vacswap.html ou contactez Miles Goldstick à l'adresse miles.goldstick@independentliving.org

XII. PUBLICATIONS

Guide sur les sources de financement pour les ONG

L'ECAS, une vaste ONG européenne multisectorielle dont la mission est de permettre aux autres ONG et aux individus de faire entendre leur voix au sein de l'UE, a produit deux guides sur les sources de financement qui décrivent comment avoir accès aux fonds du plus grand donateur de la planète: les institutions et associations européennes.

Pour de plus amples informations et pour passer commande: le site web de l'ECAS,

[http://www.ecas-](http://www.ecas-citizens.eu/index.php?option=com_content&task=category§ionid=7&id=14&Itemid=145)

[citizens.eu/index.php?option=com_content&task=category§ionid=7&id=14&Itemid=145](http://www.ecas-citizens.eu/index.php?option=com_content&task=category§ionid=7&id=14&Itemid=145)

Le guide de l'UNCCAS au service du développement de l'action sociale en Europe

L'UNCCAS (Union nationale des centres communaux d'action social) a publié un guide pour le développement de l'action sociale locale en Europe. Ce guide reprend les grands ouvrages institutionnels de l'Europe et vous donne un aperçu des possibilités offertes par l'union européenne pour développer des projets à l'échelon local. Il est accompagné d'un certain nombre d'annexes qui sont disponibles dans la rubrique Europe dans la partie financements européens. Ces annexes sont des liens directs vers les sources d'informations citées, vers les programmes de financements mais aussi vers des exemples de projets réalisés.

Pour télécharger le guide: <http://www.unccas.org/publications/docs/Guide-Europe-FR.pdf>

XIII. EVENEMENTS A VENIR

11-12 juin 2008

Semaine de l'emploi 2008, 15^{ème} conférence et exposition annuelle, Bruxelles (Belgique)

Pour de plus amples informations: le site web dédié à la Semaine,

<http://www.employmentweek.com/>

18-20 juin 2008

Congrès de l'AIGS sur le thème «Réhabilitation psychosociale, ouvrons les frontières», Liège et Eben-Emaël (Belgique)

Pour de plus amples informations: visitez le site web du congrès, <http://www.rehabpsy.be/>

19-21 juin 2008

Conférence thématique de l'Association mondiale de la psychiatrie, «Dépression et bonnes conditions psychiatriques dans les soins primaires», Grenade (Espagne)

Pour de plus amples informations sur la conférence: personne de contact, Dr. Francisco Torres-González, E-mail ftorres@ugr.es, ou visitez le site web dédié à la conférence,

<http://www.wpa2008granada.org>

26-27 juin 2008

Séminaire européen de l'AFASER, l'ARFI et l'ARFIE, «Le handicap psychique et les problèmes de santé mentale - Réflexions et pratiques», Paris (France)

Pour de plus amples informations: personne de contact, Véronique Lafontaine,

Email apemh-euroformat@skynet.be

26-27 juin 2008

21^{ème} conférence de la CEFEC, «Emploi et qualité de vie en Europe: Des stratégies communes pour l'inclusion sociale», Lisbonne (Portugal)

Pour de plus amples informations: le site web du CEFEC (Confédération des entreprises sociales, initiatives d'emploi et coopératives sociales européennes), <http://www.cefec.org/>

30 juin – 4 juillet 2008

33^{ème} conférence mondiale du CIAS, «La dynamique du développement social dans un contexte de mondialisation: Leçons du passé, défis pour aujourd'hui et pour demain», Tours (France)

Pour de plus amples informations: le site web dédié à la conférence, <http://www.icsw2008.org/>

2-4 juillet 2008

16^{ème} conférence européenne des services sociaux, «Déterminer l'avenir des services de proximité en Europe», Paris (France)

Pour de plus amples informations et pour vous inscrire: le site dédié à la conférence, <http://esn-eu.org/paris/fre/index.html>

9-11 juillet 2008

ICCHP 2008 – 11^{ème} conférence internationale sur les ordinateurs assistant les personnes ayant des besoins spécifiques, «eQualité: un défi mondial – L'accès égalitaire à la société de l'information est un défi mondial», Linz (Autriche)

Pour de plus amples informations: le site web de la conférence, www.icchp.org

7-9 août 2008

Conférence de SME 2008, Aalborg (Danemark)

Pour de plus amples informations et pour vous abonner au bulletin MHE2008, veuillez visitez: www.mhe-aalborg.dk, ou contacter le secrétariat de SME, Tél +32 2 280 04 68, E-mail info@mhe-sme.org

NOUVEAU!! 18-24 août 2008

6^{ème} plénum et pré-conférence de la TISSA, «Politics - Power - Practice: Advancing Social Work Agenda in Times of Uncertainty» (Politique – Pouvoir – Pratique: Faire avancer le travail social à une époque où les incertitudes sont nombreuses), Riga (Lettonie)

Pour de plus amples informations: le site web de la conférence (en anglais), <http://www.tissa.net/>

27-30 Août 2008

12^{ème} Symposium européen sur le Suicide et le Comportement suicidaire, «Working Together to Prevent Suicide: Research, Policy and Practice», Glasgow (Ecosse)

Pour de plus amples informations: contactez l'organisateur de la conférence, E-mail organising@esssb12.org

10-12 septembre 2008

«Passer des marges à l'intégration totale», 5^{ème} conférence mondiale sur la promotion de la santé mentale et la prévention des troubles mentaux et comportementaux, Melbourne (Australie)

Pour de plus amples informations: le secrétariat de la conférence, Email info@margins2mainstream.com, Tél +61 3 9370 1265

NOUVEAU!! 12-13 septembre 2008

Séminaire 2008 de l'ECCL, «Living Independently and Being Included: Understanding the UN Convention on the Rights of Persons with Disabilities», Oslo (Norvège)

Pour de plus amples informations: le site web de l'ECCL, www.community-living.info

NOUVEAU!! 19 septembre 2008

Conférence de la FEANTSA sur la recherche européenne, «Bonne gouvernance: la clé pour des politiques efficaces pour les personnes sans-abri», La Haye (Pays-Bas)

Pour de plus amples informations et pour envoyer des propositions de contribution (jusqu'au 30 juin): envoyez un email à w.m.edgar@dundee.ac.uk

20-25 septembre 2008

XIV^{ème} congrès mondial de psychiatrie, «Science et humanisme: Pour une psychiatrie centrée sur la personne», Prague (république Tchèque)

Pour de plus amples informations (en anglais): le site web dédié à la conférence, www.wpa-prague2008.cz

21-27 septembre 2008

Cours d'été sur les idées de Korczak et les problèmes actuels rencontrés par les enfants et les jeunes

Pour de plus amples informations: visitez le site web dédié à l'événement, www.aps.edu.pl, ou envoyez un email à UNESCO-chair@aps.edu.pl

22-24 septembre 2008

Ifdm 2008, 4^{ème} Forum international sur la gestion du handicap, «Abolir les obstacles ensemble», Berlin (Allemagne)

Pour de plus amples informations: le site web dédié au forum, <http://www.disability-manager.de/e/ifdm2008/index.html>

26-28 septembre 2008

2^{ème} congrès de psychiatrie transculturelle des pays germanophones, «Réfugiés – femmes et enfants – Tout le monde est un étranger pour le reste du monde», Vienne (Autriche)

Pour de plus amples informations: visitez le site web, www.transkulurellepsychiatrie.de, Ou contactez alexander.friedmann@meduniwien.ac.at et solmaz.qolsabahi@marienhospital-hamm.de

NOUVEAU!! 29 septembre – 1 octobre 2008

Forum mondial 2008 de l'IFCW (International Forum for Child Welfare), «L'intervention et la prévention précoces», Cardiff (pays de Galle, Royaume Uni)

Pour de plus amples informations: le site web dédié à la conférence, www.worldforum2008.org

NOUVEAU!! 19-22 octobre 2008

25^{ème} conférence de l'ISQua sur la qualité des soins de santé, Copenhague (Danemark)

Pour de plus amples informations: visitez le site web de l'ISQua, <http://www.isqua.org/isquaPages/copenhagen08.html>

16-19 avril 2009

12^{ème} congrès international de la IFPE, «Bien-être et trouble mental: des outils épidémiologique dans le village mondial», Vienne (Autriche)

Pour de plus amples informations: le site web dédié au congrès, <http://www.ifpe2009.at/>

Vous souhaitez partager des informations, annoncer quelque chose ou contribuer au bulletin de SME?

Merci d'envoyer cela à info@mhe-sme.org